



**BRF**

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



# Le marché du travail de l'Ontario en 2022

La province enregistre une autre année de forte croissance de l'emploi

2023

# Résumé

Le présent rapport fait le point sur la performance du marché du travail de l'Ontario en 2022. Il se compose d'un résumé de l'ensemble du marché du travail de la province et de renseignements sur les groupes démographiques, les industries, les grandes villes et les autres provinces. Le rapport met aussi en évidence certains défis majeurs auxquels le marché du travail de l'Ontario est confronté.

## Le marché du travail de l'Ontario a connu une autre année vigoureuse en 2022

- La création d'emplois postpandémie en Ontario est demeurée solide en 2022, avec une hausse de 338 300 emplois (ou 4,6 %). Avec la hausse de 2021, il s'agit de la plus forte augmentation sur deux ans jamais enregistrée. Le taux de chômage annuel de la province a chuté pour atteindre 5,6 %, un taux identique à celui observé en 2019, avant la pandémie.

## Presque toutes les catégories démographiques ont connu des gains d'emplois

- Ces gains d'emplois en Ontario sont généralisés dans l'ensemble des groupes démographiques. La part de la population du groupe démographique principal (25 à 54 ans) qui avait un emploi a atteint un record en 2022, et le taux d'emploi chez les femmes a atteint un niveau sans précédent.
- La plus grande part des gains d'emploi de 2022 est constituée de postes permanents et à temps plein dans le secteur privé. Le nombre de travailleuses et travailleurs autonomes s'est légèrement accru après deux années de décroissance; cette hausse minime tient possiblement au nombre record d'emplois rémunérés à combler ainsi qu'à un moins grand enthousiasme pour le travail autonome constaté chez de nombreuses personnes.
- Après deux années consécutives de déclin, le nombre de travailleuses et travailleurs de 55 ans et plus qui ont déclaré avoir quitté leur emploi pour cause de retraite a connu une hausse marquée de 41,8 % en 2022.
- Presque tous les grands secteurs industriels ont connu des gains d'emplois. Les services professionnels, scientifiques et techniques ont connu les gains d'emplois les plus importants pour la deuxième année de suite.
- Les emplois sont en hausse dans toutes les grandes villes de l'Ontario. Toutefois, dans le Grand Sudbury, à Thunder Bay et à Brantford, les emplois demeurent sous le niveau pré-pandémique de 2019.

## Les hausses salariales d'une majorité de travailleuses et travailleurs sont inférieures à l'inflation

- Le salaire horaire moyen en Ontario s'est accru de 4,2 % pour s'établir à 32,94 \$ en 2022, ce qui en fait la deuxième année consécutive au cours de laquelle la croissance des salaires est inférieure à l'inflation. Seulement 2 des 16 groupes industriels et 5 des 34 groupes professionnels ont connu des augmentations salariales supérieures à 6,8 %, le taux d'inflation annuel moyen de l'IPC en 2022.

## Alors que le resserrement du marché de l'emploi se maintient, certaines industries demeurent affaiblies

- Les problèmes de recrutement se sont poursuivis en 2022. 36,3 % des emplois offerts en Ontario n'avaient pas trouvé preneur après 90 jours ou plus, atteignant ainsi un nouveau record au troisième trimestre de 2022. De plus, un taux record de 5,2 % des employées et employés se sont absentés du travail pendant une semaine entière ou une partie de semaine pour cause de maladie ou d'invalidité en 2022.
- Cinq secteurs industriels sur 16 connaissent un niveau d'emplois inférieur à celui de 2019, avant la pandémie, notamment dans les services d'hébergement et de restauration, les services autres, les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien, en agriculture ainsi qu'en transport et entreposage.

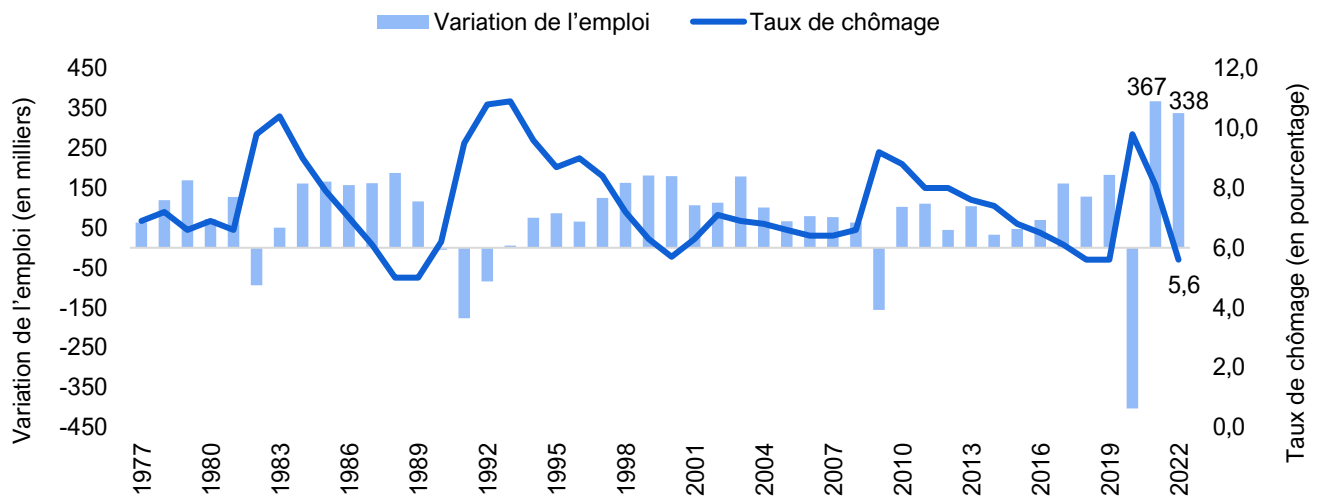
## Le marché du travail de l'Ontario a connu une autre année vigoureuse en 2022

Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, la création d'emplois postpandémie de l'Ontario s'est poursuivie avec vigueur en 2022, affichant une hausse de 338 300 emplois (ou 4,6 %). Avec la solide hausse des emplois de 2021, il s'agit de la plus forte augmentation sur deux ans jamais enregistrée en Ontario.

Le taux de chômage annuel de la province a chuté pour atteindre 5,6 %, alors qu'il s'élevait à 8,1 % en 2021. Ce mouvement a ramené le taux de chômage annuel au taux observé en 2019, avant la pandémie.

Figure 1

Gains d'emplois record en Ontario au cours des deux dernières années



Source : Statistique Canada et BRF.

### Les travailleuses et travailleurs des groupes démographiques dits « jeunes » et principal ont connu un rythme soutenu de gains d'emplois alors que pour le groupe des plus âgés, la croissance a été moindre

En 2022, le nombre d'emplois a augmenté pour toutes les grandes catégories démographiques en Ontario. La catégorie des jeunes travailleuses et travailleurs (15 à 24 ans) a connu une hausse du nombre d'emplois de 8,4 %, le taux de croissance le plus solide comparativement aux autres grandes catégories d'âge. Le taux d'emploi chez les jeunes femmes a dépassé celui qui prévalait en 2019, avant la pandémie, et le taux d'emploi chez les jeunes hommes est quant à lui demeuré légèrement sous ce seuil. Les travailleuses et travailleurs du groupe principal (25 à 54 ans) ont connu un gain d'emplois de 4,6 % en 2022, l'accroissement étant légèrement plus rapide pour les hommes que les femmes. Surtout, le taux d'emploi de l'ensemble du groupe principal a atteint le niveau record de 83,9 %, pendant que le taux pour les travailleuses a grimpé à un sommet jamais atteint auparavant.

De tous les groupes démographiques, celui des travailleuses et travailleurs âgés (55 ans et plus) a connu le rythme de croissance de l'emploi le plus lent en 2022, soit 2,2 %. Après deux années consécutives affichant une baisse de 21,8 %, le nombre de travailleuses et travailleurs de 55 ans et plus qui ont déclaré avoir quitté leur emploi au cours des 12 derniers mois pour partir à la retraite s'est accru de 41,8 % en 2022. Malgré cette poussée, le taux de départs à la retraite en 2022 est semblable, sur une base proportionnelle, aux taux d'avant la pandémie. Pour les travailleuses âgées de 55 à 64 ans, la proportion a atteint un niveau sans précédent.

Le taux de chômage de tous les groupes démographiques a baissé en 2022. Toutefois, le taux de chômage pour les travailleuses du groupe principal ainsi que les membres du groupe âgé, hommes et femmes, demeurait légèrement élevé comparativement au taux de 2019, avant la pandémie.

**Tableau 1**

**Résumé des résultats sur le marché du travail pour différents groupes démographiques**

Âge et genre	Variation annuelle de l'emploi en 2022 (en milliers)	Variation annuelle de l'emploi en 2022 (en pourcentage)	Taux de chômage (en pourcentage)		
			2020	2021	2022
<b>Jeunes (15 à 24 ans)</b>	79,2	8,4	22,1	15,9	11,5
Hommes	31,4	6,4	22,3	16,5	12,4
Femmes	47,8	10,4	22,0	15,2	10,6
<b>Principal (25 à 54 ans)</b>	222,5	4,6	7,9	6,7	4,6
Hommes	122,7	4,9	7,7	6,6	4,3
Femmes	99,8	4,3	8,1	6,8	5,0
<b>Âgé (55 ans et plus)</b>	36,6	2,2	7,3	7,4	4,6
Hommes	14,4	1,6	7,1	7,2	4,5
Femmes	22,2	3,0	7,5	7,8	4,7
<b>Total</b>	<b>338,3</b>	<b>4,6</b>	<b>9,8</b>	<b>8,1</b>	<b>5,6</b>

Source : Statistique Canada et BRF.

**L'Ontario a enregistré des gains d'emploi à grande échelle dans différents types de catégories d'emploi**

Les emplois se sont accrus dans tous les principaux types d'emplois. La plus grande part des gains d'emploi de 2022 est constituée de postes permanents et à temps plein dans le secteur privé. Le rythme de croissance de l'emploi était sensiblement le même pour tous les types de postes, à l'exception des emplois de travailleur autonome.

Le nombre de travailleurs autonomes ontariens s'est accru d'à peine 900 (0,1 %) en 2022, après deux années de déclin. Ces trois années de faibles résultats peuvent avoir été causées par le nombre record d'emplois rémunérés à combler ainsi qu'à un moins grand enthousiasme pour le travail autonome en des temps incertains. Depuis 2019, 62,5 % de la baisse du nombre de travailleurs autonomes est attribuable à des travailleurs autonomes qui n'étaient pas constitués en société et qui n'avaient pas d'aide rémunérée.

**Tableau 2**

L'Ontario a enregistré des gains d'emploi à grande échelle

	Variation annuelle de l'emploi en 2022 (en milliers)	Variation annuelle de l'emploi en 2022 (en pourcentage)
<b>Type d'emploi</b>		
Temps plein	283,5	4,7
Temps partiel	54,8	4,2
<b>Classe de travailleurs</b>		
Privé	250,8	5,1
Public	86,6	6,1
Travailleurs autonomes	0,9	0,1
<b>Permanence de l'emploi rémunéré*</b>		
Permanent	295,7	5,3
Temporaire	41,7	5,8
<b>Total</b>	<b>338,3</b>	<b>4,6</b>

\*L'emploi rémunéré n'inclut pas le travail autonome.  
Source : Statistique Canada et BRF.

### La plupart des secteurs industriels de l'Ontario ont connu une forte croissance de l'emploi en 2022

Parmi les 16 principaux secteurs industriels de l'Ontario, il y en a 15 qui ont connu une croissance de l'emploi en 2022. Les services professionnels, scientifiques et techniques ont connu les gains d'emplois les plus importants (51 000 ou 6,8 %) pour la deuxième année de suite. Le secteur de la construction a lui aussi enregistré une solide croissance de l'emploi, avec 49 300 nouveaux emplois (ou 9,2 %). Les soins de santé et l'assistance sociale, l'un des secteurs qui génèrent le plus d'emplois en Ontario, ont vu le nombre de ses emplois augmenter de 34 400 (3,8 %) en 2022. Le secteur autres services a enregistré une perte de 5 600 emplois (- 2,2 %) en 2022, en déclin pour une troisième année de suite<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le secteur autres services comprend les industries liées à la réparation ou l'entretien préventif de véhicules automobiles, de machines, de matériel et d'autres produits, les services de soins personnels, les services funéraires, les services de blanchisserie, et d'autres services destinés aux particuliers, aux organismes religieux, aux fondations, aux groupes de citoyens et aux organisations professionnelles et similaires, ainsi que les ménages privés qui ont à leur emploi du personnel affecté à la cuisine, au ménage, au jardinage ou à l'entretien et à la garde d'enfants. Pour plus de détails, consulter le [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SIAN\) Canada 2017 version 3.0](#).

**Tableau 3**
**La majorité des industries ont enregistré des gains d'emplois en 2022**

Industrie	Variation annuelle de l'emploi en 2022 (en milliers)	Variation annuelle de l'emploi en 2022 (en pourcentage)
Services professionnels, scientifiques et techniques	51,0	6,8
Construction	49,3	9,2
Finance, assurances, services immobiliers, location et crédit-bail	41,1	6,5
Commerce de gros et de détail	34,5	3,1
Soins de santé et assistance sociale	34,4	3,8
Administration publique	27,6	6,7
Services d'hébergement et de restauration	26,5	7,1
Information, culture et loisirs	18,1	6,1
Transport et entreposage	12,7	3,5
Services d'enseignement	12,2	2,2
Fabrication	11,9	1,5
Services publics	8,6	16,7
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services	8,4	3,0
Agriculture	5,0	7,5
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole	2,5	7,2
Autres services (sauf administration publique)	-5,6	-2,2

Source : Statistique Canada et BRF.

### L'emploi s'est accru dans toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR)

Toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) en Ontario ont connu une croissance de l'emploi en 2022. Belleville (14,8 %), St. Catharine's-Niagara (11,5 %) et Kingston (8,1 %) ont connu le rythme de création d'emplois le plus rapide. De leur côté, Thunder Bay (1,3 %), Hamilton (2,2 %) et Kitchener-Cambridge-Waterloo (3,3 %) ont connu un rythme de croissance des emplois relativement lent.

Même si elles ont connu des gains d'emplois en 2022, les deux grandes villes du nord de l'Ontario affichaient des taux d'emplois inférieurs aux niveaux pré-pandémiques. Le taux d'emploi du Grand Sudbury est inférieur de 2,2 % au taux qui prévalait en 2019, soit avant la pandémie, alors que le taux d'emploi de Thunder Bay demeurait à 2,1 % sous le niveau de 2019. Le taux d'emploi de Brantford est inférieur de 1,3 % au taux pré-pandémie de 2019.

Toutes les villes principales ont connu une baisse du chômage en 2022. Parmi les RMR, les taux de chômage les plus élevés ont été enregistrés à Windsor (7,7 %) et Toronto (6,4 %). Belleville affichait quant à elle le plus bas taux de chômage en 2022, à 3,7 %.

#### Tableau 4

Toutes les régions métropolitaines de recensement ont enregistré des gains d'emplois et des taux de chômage moindres en 2022

Région métropolitaine de recensement	Variation annuelle de l'emploi en 2022 (en pourcentage)	Taux de chômage (en pourcentage)	
		2021	2022
Belleville	14,8	8,4	3,7
St. Catharines-Niagara	11,5	10,3	5,2
Kingston	8,1	7,5	5,5
Barrie	7,6	8,1	5,5
Oshawa	7,3	7,8	5,3
London	4,8	7,9	5,7
Brantford	4,7	7,1	5,1
Toronto	4,7	9,3	6,4
Guelph	4,3	6,8	4,2
Peterborough	4,1	7,8	4,5
Grand Sudbury	4,0	7,5	4,3
Windsor	3,8	9,7	7,7
Ottawa-Gatineau, partie de l'Ontario	3,4	6,1	4,2
Kitchener-Cambridge-Waterloo	3,3	6,3	5,7
Hamilton	2,2	6,9	4,9
Thunder Bay	1,3	7,3	4,9

Source : Statistique Canada et BRF.

#### Toutes les provinces ont connu une croissance de l'emploi en 2022

Sur une base annuelle moyenne, toutes les provinces ont connu une croissance de l'emploi en 2022. L'Ontario, avec une croissance de l'emploi de 4,6 %, arrive au troisième rang en matière de rythme de croissance, derrière l'Île-du-Prince-Édouard (5,4 %) et l'Alberta (5,2 %). Le taux de chômage a aussi chuté dans toutes les provinces. En 2022, l'Ontario affichait le cinquième plus bas taux de chômage au pays, derrière la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba et le Québec.

**Tableau 5**

L'Ontario arrive au troisième rang des provinces en 2022 pour son taux de gains d'emplois

Province	Variation annuelle de l'emploi en 2022 (en pourcentage)	Taux de chômage (en pourcentage)	
		2021	2022
Île-du-Prince-Édouard	5,4	9,7	7,6
Alberta	5,2	8,6	5,8
Ontario	4,6	8,1	5,6
Terre-Neuve-et-Labrador	4,4	13,1	11,3
Nouvelle-Écosse	3,6	8,6	6,5
Saskatchewan	3,5	6,6	4,7
Manitoba	3,2	6,5	4,6
Colombie-Britannique	3,2	6,6	4,6
Québec	3,0	6,1	4,3
Nouveau-Brunswick	2,8	9,2	7,2
<b>Canada</b>	<b>4,0</b>	<b>7,5</b>	<b>5,3</b>

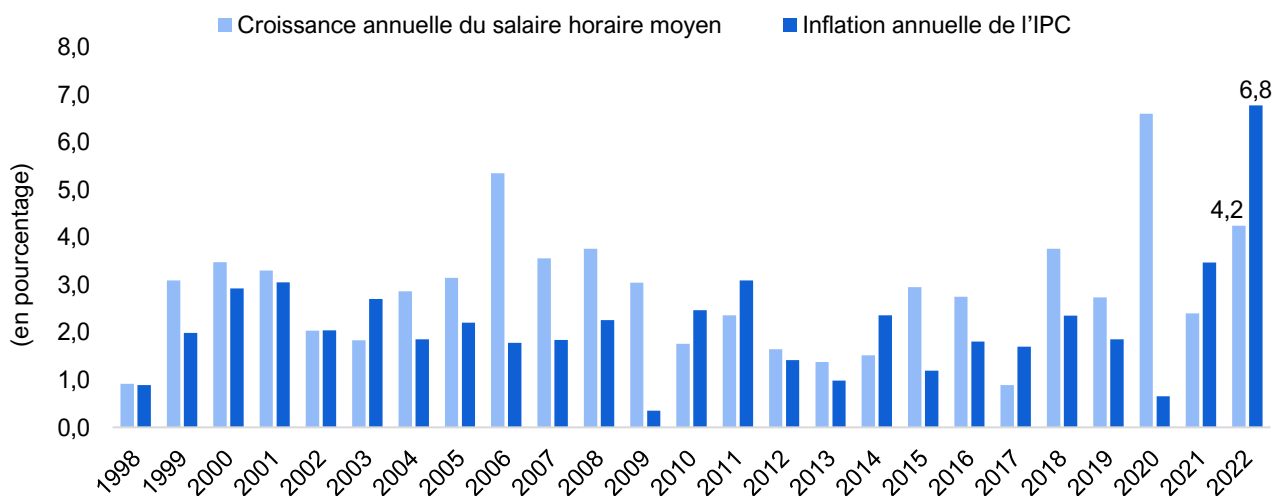
Source : Statistique Canada et BRF.

## La croissance des salaires en Ontario a été inférieure à l'inflation pour la deuxième année de suite

En 2022, le salaire horaire moyen en Ontario s'est accru de 4,2 % pour s'établir à 32,94 \$, soit un taux de croissance inférieur au taux d'inflation de l'IPC qui se situait alors à 6,8 %. Il s'agit de la deuxième année consécutive pendant laquelle la croissance des salaires est inférieure à l'inflation.

**Figure 2**

Le taux de croissance du salaire horaire moyen est inférieur au taux d'inflation pour une deuxième année consécutive



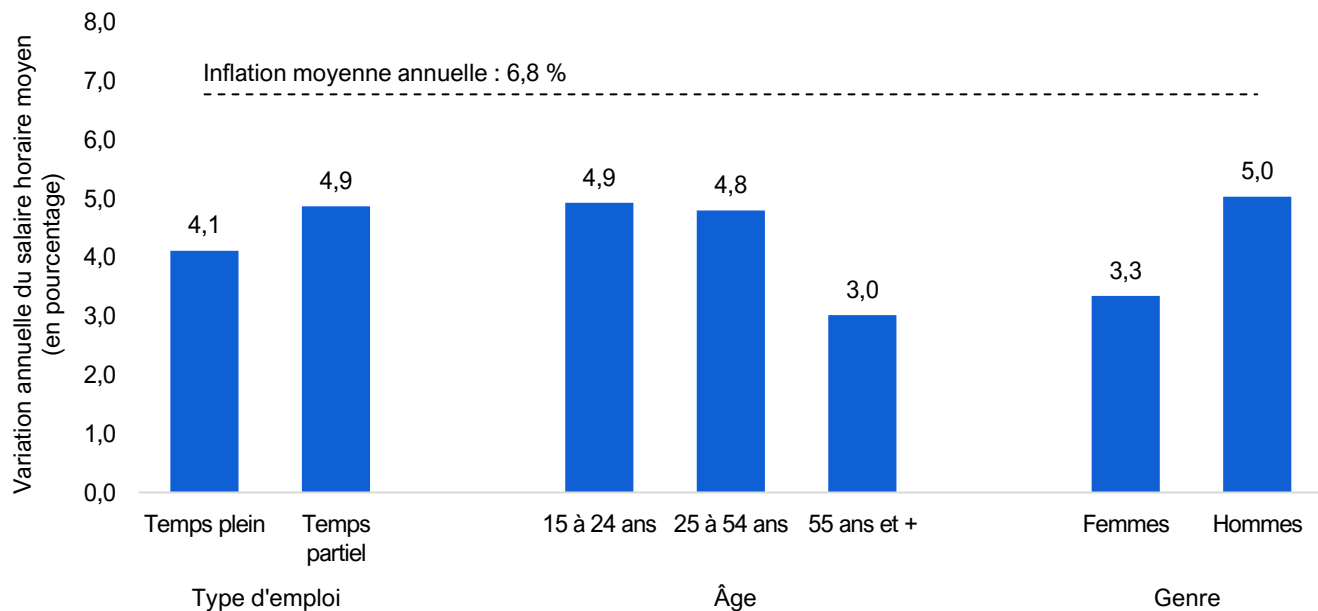
Source : Statistique Canada et BRF.



La croissance des salaires est demeurée inférieure à l'inflation pour tous les principaux groupes démographiques. Les salaires des travailleuses et travailleurs à plein temps se sont accrus de 4,1 %, un peu moins que la croissance de 4,9 % enregistrée par celles et ceux qui travaillent à temps partiel. Au sein des grandes catégories démographiques, les hausses de salaire moyennes ont été de 4,9 %, pour les jeunes, de 4,8 % pour le groupe principal, et de 3,0 % pour le groupe âgé. La croissance moyenne des salaires des travailleurs (5,0 %) est supérieure à celle des travailleuses (3,3 %).

**Figure 3**

La croissance moyenne du salaire horaire est demeurée en dessous du taux d'inflation dans chacun des grands groupes



Source : Statistique Canada et BRF.

### La croissance des salaires dans la plupart des industries et professions a été inférieure à l'inflation

Parmi les 16 principaux groupes industriels, seulement deux industries ont vu leur salaire horaire moyen croître plus rapidement que l'inflation. Les services professionnels, scientifiques et techniques, un secteur qui est arrivé au deuxième rang pour son taux de croissance du salaire horaire moyen et qui a connu le plus important gain d'emplois en 2022, ont enregistré la plus forte hausse de salaire sur un an, soit 9 %. Le secteur des services d'hébergement et de restauration, avec des augmentations salariales de 8,9 % arrive bon deuxième. Ce secteur affichait le plus faible taux de salaire horaire moyen parmi toutes les industries, mais aussi le taux le plus élevé de postes à combler<sup>2</sup> en date du troisième trimestre de 2022. Les hausses salariales des travailleuses et travailleurs du secteur du commerce de gros et de détail, une industrie qui compte une forte proportion de travailleuses et de travailleurs au salaire minimum, n'ont pu rivaliser avec l'inflation en 2022 et se sont élevées à 4,7 %.

<sup>2</sup> Le taux de postes à combler représente le nombre d'emplois offerts exprimé en pourcentage de la demande de main-d'œuvre, c'est-à-dire les postes comblés et les postes à combler.

**Tableau 6**

Le taux de salaire horaire moyen de la majorité des industries n'a pu neutraliser l'inflation de l'IPC

Industrie	Salaire horaire moyen en 2022 (en dollars)	Variation annuelle du salaire horaire moyen en 2022 (en pourcentage)
Services professionnels, scientifiques et techniques	43,6	9,0
Services d'hébergement et de restauration	18,9	8,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	25,3	5,9
Fabrication	30,8	5,6
Commerce de gros et de détail	25,4	4,7
Soins de santé et assistance sociale	31,3	4,3
Construction	34,0	4,1
Finance, assurances, services immobiliers, location et crédit-bail	41,1	3,0
Agriculture	21,6	2,9
Services publics	49,2	2,6
Transport et entreposage	29,9	2,4
Services d'enseignement	39,4	1,9
Information, culture et loisirs	32,5	1,0
Administration publique	42,3	0,1
Autres services (sauf administration publique)	27,9	-0,9
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	40,5	-3,7
<b>Total des employés, toutes les industries</b>	<b>32,9</b>	<b>4,2</b>

Source : Statistique Canada et BRF.

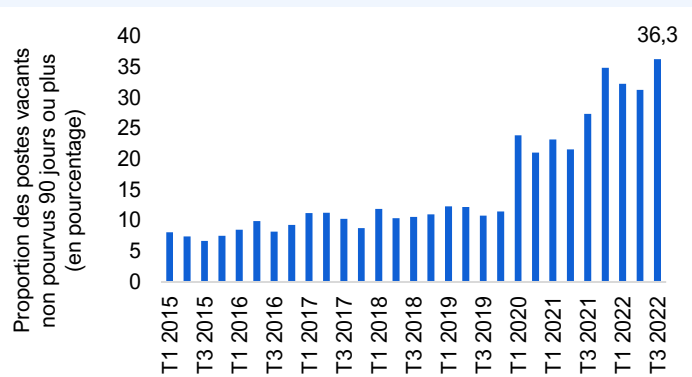
Sur 34 différents groupes d'occupation, il n'y en a que cinq qui ont vu leur salaire horaire moyen augmenter plus vite que l'inflation en 2022<sup>3</sup>. Les groupes professionnels dont le taux de croissance salariale surpassait le taux d'inflation comprennent les cadres supérieurs et législatifs (13,5 %), le personnel professionnel de sciences naturelles et appliquées (8,0 %), les travailleuses et travailleurs des secteurs de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publics (8,0 %), le personnel de soutien, les manœuvres et autres camionneuses et camionneurs, opératrices et opérateurs de machinerie et travailleurs des métiers, transport et autre personnel assimilé (7,5 %) et le personnel de supervision, opérateurs de contrôle central et de processus dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publics ainsi que les assembleurs et inspecteurs d'aéronefs (7,2 %).

<sup>3</sup> Voir l'annexe pour plus de renseignements.

Figure 4

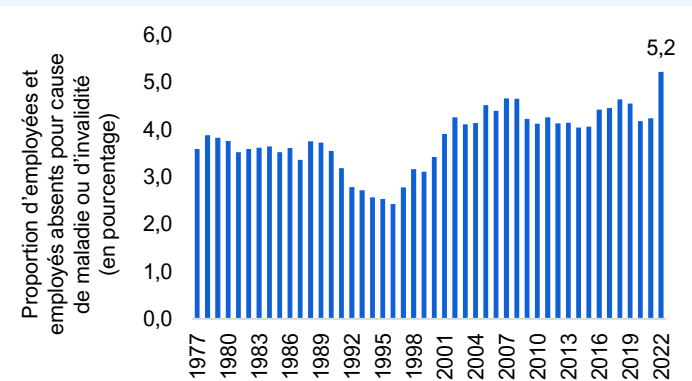
Le marché du travail est toujours aux prises avec de nombreuses difficultés

**La proportion des postes vacants à long terme atteint un nouveau sommet**



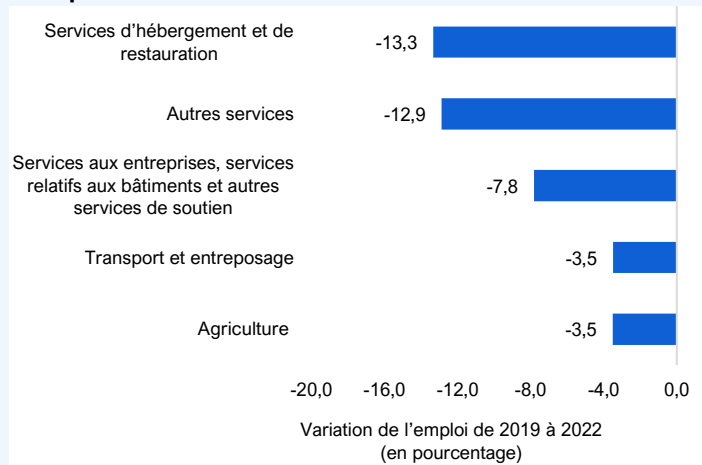
- Les postes vacants à long terme, c'est-à-dire les postes qui n'ont pas été pourvus avant plus de 90 jours représentent 36,3 % de tous les postes vacants au cours du troisième trimestre de 2022, la plus haute proportion jamais enregistrée.
- Les opératrices et opérateurs des métiers, transports et autre personnel assimilé et le personnel de la santé ont connu la plus haute proportion de postes non pourvus pendant 90 jours ou plus. Près de la moitié des postes d'opératrices et d'opérateurs des métiers, transports et autre personnel assimilé sont demeurés vacants pendant 90 jours ou plus au cours du troisième trimestre de 2022.
- Les postes vacants à long terme peuvent affecter les entreprises en diminuant la production, en engendrant des coûts additionnels et en causant des arrérages de production, entre autres difficultés<sup>4</sup>.

**Proportion record d'employées et employés absents pour cause de maladie ou d'invaliddité**



- Au moment où la plupart des restrictions liées à la pandémie sont enfin levées, la part des employées et employés de l'Ontario qui se sont absentés du travail pendant une semaine ou une partie de semaine pour cause de maladie ou d'invaliddité a atteint 5,2 % en 2022, un sommet jamais atteint auparavant.
- Au total, c'est presque 404 100 employées et employés qui se sont absentés du travail pendant une semaine ou une partie de semaine pour cause de maladie ou d'invaliddité en 2022, une augmentation de 22,2 % comparativement à la moyenne observée de 2017 à 2019.
- La hausse des absences imputables à la maladie pourrait réduire les capacités opérationnelles d'une entreprise et contribuer à resserrer davantage le marché de l'emploi et à exercer des pressions sur les salaires alors que les employeurs pourraient être obligés d'embaucher plus de personnel<sup>5</sup>.

**L'emploi dans certains secteurs industriels ne s'est pas rétabli de la pandémie**



- Cinq des 16 industries principales fonctionnaient avec un personnel moins nombreux en 2022 comparativement à la situation pré-pandémique de 2019, notamment les secteurs des autres services, des services d'hébergement et de restauration, de l'agriculture, des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien ainsi qu'en transport et entreposage. Collectivement, la part de ces industries dans l'emploi total est passée de 20,5 % à 17,9 % au cours de la période.
- Au troisième trimestre de 2022, les postes vacants dans ces secteurs représentaient près de 31,4 % de tous les postes vacants en Ontario, considérablement plus que leur part du marché de l'emploi.
- La demande de main-d'œuvre étant très forte dans la plupart des secteurs, les travailleuses et travailleurs pourraient quitter les emplois moins bien rémunérés et se tourner vers des emplois qui offrent de meilleurs salaires, des horaires plus stables et des avantages sociaux plus complets.

Source : Statistique Canada et BRF.

<sup>4</sup> Voir [Les postes vacants à long terme au Canada](#).

<sup>5</sup> Voir [In sickness and in "health": Canada's labour market](#).

# Annexe

## Tableaux 7

### Données relatives au salaire horaire moyen, par profession

Classification nationale des professions (CNP)	Salaire horaire moyen en 2022 (en dollars)	Variation annuelle du salaire horaire moyen (en pourcentage)
<b>Professions liées à la gestion</b>	<b>56,6</b>	<b>4,5</b>
Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures	87,5	13,5
Cadres intermédiaires spécialisés/cadres intermédiaires spécialisées	59,8	4,9
Cadres intermédiaires dans le commerce de détail, de gros et des services à la clientèle	45,4	5,3
Cadres intermédiaires des métiers, des transports, de la production et des services d'utilité public	49,7	2,3
<b>Affaires, finance et administration, sauf les gestionnaires</b>	<b>32,5</b>	<b>3,0</b>
Personnel professionnel en finance et en gestion des affaires	41,7	3,1
Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif spécialisé	33,1	0,2
Personnel administratif et personnel de la logistique du transport	28,7	2,6
Personnel de soutien administratif et finance et en logistiques de chaîne d'approvisionnement	24,1	3,7
<b>Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés, sauf les gestionnaires</b>	<b>43,4</b>	<b>6,2</b>
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	47,8	8,0
Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées	33,5	2,1
<b>Secteur de la santé, sauf les gestionnaires</b>	<b>33,4</b>	<b>4,1</b>
Personnel professionnel des soins de santé	42,3	3,1
Personnel technique des soins de santé	32,4	3,0
Personnel de soutien des services de santé	23,2	3,3
<b>Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux, sauf les gestionnaires</b>	<b>39,0</b>	<b>2,2</b>
Personnel professionnel du droit, d'enseignement, des services gouvernementaux, sociaux et communaut	44,1	2,3
Services de protection publique de première ligne et personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	30,8	2,9
Personnel de soutien éducation et en protection juridique et publique	27,5	2,7
Prestataires de soins et personnel de soutien de juridique et de la protection du public et Surveillants/surveillantes d'élèves, brigadiers/brigadières et autres professions connexes	20,9	2,6
<b>Arts, culture, sports et loisirs, sauf les gestionnaires</b>	<b>28,4</b>	<b>-5,1</b>
Personnel professionnel des arts et de la culture	34,8	-3,0
Personnel technique des arts, de la culture et des sports	33,2	3,6
Personnel des arts, de la culture et des sports	24,5	-12,1
Personnel de soutien des arts, de la culture et des sports	20,0	-1,3
<b>Vente et services, sauf les gestionnaires</b>	<b>21,5</b>	<b>1,7</b>
Personnel de supervision des ventes au détail et des services et personnel des ventes et des service	27,2	-2,3
Personnel des ventes et des services	24,8	0,7
Représentants/représentantes des ventes et du service et autres professions des services à la client	22,4	2,0
Personnel de soutien aux ventes et services	17,6	6,3
<b>Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés, sauf les gestionnaires</b>	<b>29,6</b>	<b>4,0</b>
Officiers/officières et contrôleurs/contrôleuses des métiers techniques et des transports	34,4	4,0
Métiers généraux	26,8	4,7
Personnel au courrier et à la distribution de messages, autres conducteurs/conductrices de matériel	26,3	3,6
Aides et ouvriers/ouvrières et autres opérateurs/opératrices et manœuvres de transport et personnel	22,8	7,5
<b>Ressources naturelles, agriculture et production connexe, sauf les gestionnaires</b>	<b>24,5</b>	<b>4,1</b>
Superviseurs/superviseuses et personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production co	35,6	0,0
Travailleurs/travailleuses et manœuvres à la récolte, en aménagement paysager, en ressources naturel	21,4	6,4
<b>Fabrication et services d'utilité publique, sauf les gestionnaires</b>	<b>25,6</b>	<b>6,1</b>
Personnel de supervision, opérateurs/opératrices de poste central de contrôle dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et monteurs/monteuses et inspecteurs/inspectrice	36,8	7,2
Opérateurs/opératrices de machines, monteurs/monteuses et inspecteurs/inspectrices dans le traitemen	23,3	5,4
Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	20,7	8,0
<b>Total des employés, toutes les professions</b>	<b>32,9</b>	<b>4,2</b>

Source : Statistique Canada et BRF.

---

## À propos de ce document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario. Ce rapport est fondé sur les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, en date du 3 février 2023.

Préparé par :

Sabrina Afroz (économiste principale), Jay Park (économiste principal) sous la direction de Paul Lewis (économiste en chef)



**BRF**  
BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario  
2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | [fao-on.org/fr](http://fao-on.org/fr) | [info@fao-on.org](mailto:info@fao-on.org) | 416-644-0702  
Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site web.

ISBN 978-1-4868-6910-7

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023